

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COLLECTIFS: EXEMPLES D'OPÉRATIONS RÉUSSIES

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

DURÉE

½ journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 3 heures 30 - De 9 h 30 à 13 h 00 ou de 14 h 00 à 17 h 30

PUBLIC VISÉ

- Professionnels de l'immobilier
- Prérequis : Des connaissances de bases sur la construction et l'isolation sont recommandées

OBJECTIFS

Donner à ses clients des solutions concrètes et pertinentes pour améliorer l'enveloppe du bâtiment et les systèmes de production de chaleur (chauffage et eau chaude).

Comprendre la rénovation énergétique à partir d'exemples concrets et les impacts de chaque type de travaux sur la performance thermique.

Appréhender les différentes étapes de la rénovation thermique des bâtiments collectifs.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
 - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui,
 - la projection de documents ou graphiques,
 - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges,
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par Stéphane ZEHACKER, responsable d'une société de Conseils et d'Etudes Thermiques

CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30 ou 14h

Accueil (15 min)

Présentation par le CEPSO

Tour de table et évaluation des niveaux

Contexte et généralités sur la rénovation énergétique (15 min)

Les enjeux de la rénovation énergétique.

Le calendrier des contraintes règlementaires.

Typologie des maisons individuelles

Exemples de rénovation énergétique d'un bâtiment de petite taille (5 à 15 logements) - (40 min)

Dernière mise à jour : 19 novembre 2024

Exemples de rénovation énergétique d'un bâtiment de taille moyenne (15 à 40 logements) - (40 min)

Exemples de rénovation énergétique d'un bâtiment de grande taille (40 à 200 logements) - (40 min)

Cas particulier et complexité de la rénovation - (45mn)

Le cas d'un appartement unitaire

Les appartements de petites surfaces

La particularité des cages d'escalier : espace chauffé ou espace non chauffé ?

Focus sur les bâtiments déjà partiellement isolés

L'eau chaude, un levier complexe (le bouclage ECS, les ballons thermodynamiques)

Le cas de l'électricité (chauffage par radiateurs électriques)

La complexité des solutions de chauffage (Pac Hybrides, Pac Air/Air)

Conclusion de la formation (15 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction

Tour de table et bilan de la formation

FIN DE LA FORMATION : 13h ou 17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

COÛT DE FORMATION

- 198 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 165€ HT)
- 228 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 190 € HT)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

Dernière mise à jour : 19 novembre 2024